



LE MAIRE
VILLE DE LA PRAIRIE

Mot d'ouverture du maire
Conseil municipal du 19 septembre 2023

Bonsoir à tous et à toutes,

Merci d'être présent encore ce soir. En ouverture de cette séance du conseil municipal, j'aimerais dire quelques mots au sujet du dossier de l'avenir du site de l'ancienne Briqueterie Briques Meridian.

Vous avez probablement vu passer aujourd'hui un communiqué de presse de la Ville invitant tous les citoyens à deux rencontres de consultation publique qui auront lieu au cours des prochaines semaines, soit les 11 et 24 octobre.

Permettez-moi de vous donner un peu d'information pour bien comprendre le contexte de cette invitation.

Il s'agit en fait de la continuité du processus de consultation publique qui avait été initié en 2020.

Plusieurs centaines de citoyens avaient eu l'occasion de prendre connaissance des enjeux réglementaires applicables à ce site et surtout de commencer à discuter de son avenir.

C'est un site majeur, en plein cœur de notre ville. Il n'est pas surprenant que cela ait suscité une grande participation.

Vous vous rappelez certainement que lors des dernières rencontres, cinq groupes de citoyens avaient fait l'exercice de présenter le fruit de leur réflexion lors d'assemblées virtuelles.

C'était un travail exceptionnel de leur part, une contribution inestimable au débat public. Je veux publiquement les remercier du travail qu'ils ont réalisé.

*Victor Hostium et sui : maître des ennemis et de soi-même qui rappelle la détermination
des premiers colons et qui inspire la population de La Prairie de continuer les efforts de leurs ancêtres,
d'être toujours maître de soi-même comme des autres.*

Nous arrivons maintenant au moment où le conseil municipal va devoir statuer sur l'avenir du site. Notre intention est de le faire d'ici la fin de l'année en adoptant un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble. Il s'agit de l'outil parfaitement adapté pour pouvoir se donner des balises et un cadre réglementaire respectueux des intérêts de toute la communauté.

Vous vous rappelez aussi que depuis que ce processus de consultation a été enclenché, il y a eu une élection au cours de laquelle des engagements ont été pris. Sachez que nous avons l'intention de respecter ces engagements.

Mais, nous avons surtout l'intention de respecter les citoyens qui sont venus présenter des visions d'aménagement et qui souhaitent entendre ce que leurs concitoyens ont à dire sur leur contribution. Et puis, nous aussi, comme élus, nous voulons savoir ce que les citoyens pensent de ces différentes propositions.

C'est pourquoi nous voulions poursuivre le processus de consultation publique.

Alors, le 11 octobre prochain, lors de la première rencontre, les citoyens vont pouvoir dire ce qu'ils ont pensé des cinq présentations. Vous savez, il y a beaucoup de points communs dans ces cinq concepts de développement, mais il y a aussi des différences importantes. J'ai vraiment hâte d'entendre ce que la communauté en pense.

J'invite d'ailleurs tout le monde à aller revoir les vidéos des présentations qui sont toujours disponibles sur le site Internet de la Ville.

Lors de la deuxième assemblée, le 24 octobre, les citoyens pourront dire ce qui devrait être inclus dans le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.

À la suite de ces deux séances, je pense que comme élus, nous aurons en main tout ce qu'il faut pour prendre une décision éclairée, dans l'intérêt de tous. Et c'est que nous avons l'intention de faire avant les Fêtes.

Je tiens tout de même à rappeler que la Ville est toujours en moratoire sur tous les projets de construction. La démarche de consultation publique sert à planifier l'avenir de ce grand secteur qui est au cœur de notre ville.

Alors voilà ce que je voulais vous préciser ce soir. Je vous invite en grand nombre à participer à ces deux séances de consultation publique.

Je vous souhaite une excellente séance du conseil et on va maintenant poursuivre avec notre ordre du jour régulier.